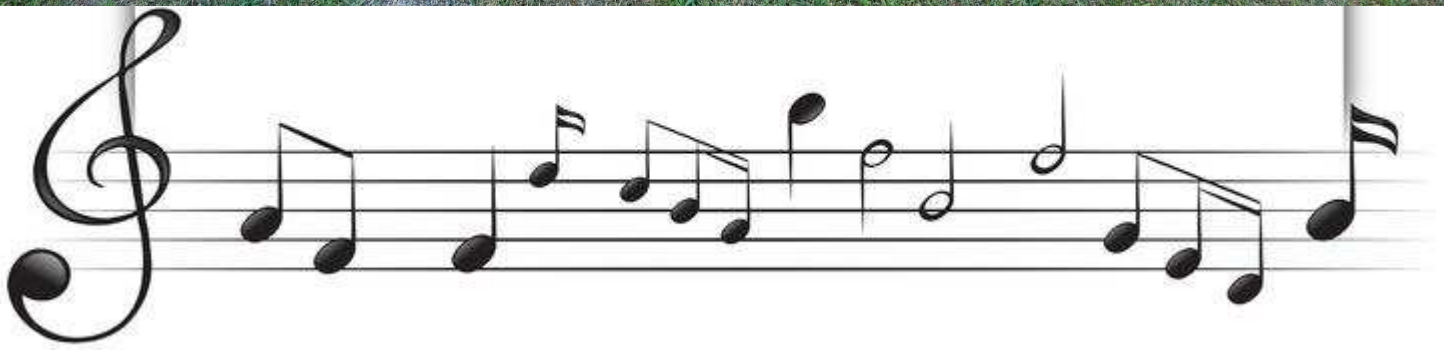

VIE COMMUNALE

VIE SCOLAIRE

VIE ASSOCIATIVE

Le mot du Maire

Chers Griesois & Griesoises,

Nous sortons des élections présidentielles et législatives qui ont été marquées par l'abstention et les votes pour les extrêmes.

Nos concitoyens ont largement exprimé leurs craintes et leurs inquiétudes sur la situation de notre Pays. Il devient urgent pour le Président de la République et le nouveau gouvernement de renouer la confiance avec les Français, et de ramener la sérénité dans notre pays.

La tâche s'annonce difficile dans un contexte international marqué par le conflit « Russie – Ukraine » et dans une situation économique mondiale très déséquilibrée, qui impacte notre pouvoir d'achat, avec l'augmentation des prix et la compétitivité de nos entreprises par la raréfaction des matières premières et du coût de l'énergie.

Cette situation nationale et internationale va forcément impacter notre commune, notamment pour nos futurs investissements qui se voient augmenter aujourd'hui d'un coût de revient de 20 à 30 %, et les coûts énergétiques qui explosent. Comme pour vos ménages, les répercussions se font déjà sentir sur les finances communales, malgré des efforts conséquents de réduction des consommations.

Notre priorité restera l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune, tout en maîtrisant les dépenses. Vous retrouverez un point précis de l'avancement des différents projets dans ce bulletin.

La période estivale annonce l'arrivée des beaux jours et, avec eux, les fêtes entre amis et parfois des nuisances sonores. Je rappelle que le bruit constitue, pour nos concitoyens, une des nuisances les plus fortement ressenties en termes de qualité de vie.

Veillez donc à ne pas dépasser 22 heures pour vos fêtes privées avec émission de décibels, et pensez à baisser le volume sonore : ce n'est pas parce que les voisins ne disent rien que cela ne les dérange pas ; respectons leur tranquillité.

Je déplore profondément l'augmentation des actes de vandalisme sur le mobilier urbain lors de certains rassemblements nocturnes, ainsi que des rodéos en scooters et mobylettes avec pots d'échappement trafiqués : **parents, vous êtes responsables de vos enfants**, vous êtes donc verbalisables. Il est quand même regrettable de devoir étendre nos systèmes de vidéoprotection, et de faire appel à une fréquence accrue des patrouilles de gendarmerie pour répondre à ces problèmes.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous un très bel été et de bonnes vacances.

Avec tout mon dévouement,

Eric HOFFSTETTER
Maire

Dernière minute...

Effectifs 2022-2023 : la 6ème classe est maintenue !

Depuis plusieurs mois, les parents d'élèves et les élus se sont fortement mobilisés auprès de l'Inspection d'Académie pour pouvoir maintenir la 6ème classe dans la voie monolingue à partir de la rentrée prochaine. La bonne nouvelle est arrivée le 22 juin dernier : l'Inspecteur d'Académie a annoncé l'annulation de la mesure de fermeture pour l'année scolaire prochaine. Celle-ci reste toutefois provisoire, et la situation sera réexaminée pour la rentrée 2023. La commune tient à remercier chaleureusement les parents d'élèves et les parlementaires pour leurs actions de soutien et de mobilisation sur ce dossier.

Vie communale

Réhabilitation du corps de ferme 68 rue Principale

Un concours de maîtrise d'œuvre est en cours pour permettre le déménagement de la bibliothèque municipale dans le bâtiment principal, et la construction d'un nouvel accueil périscolaire pour les 3-6 ans à l'arrière du terrain.

La commune a reçu 54 propositions de cabinets d'architectes qui ont été analysées le 28 avril dernier par un jury de concours, composé d'élus et de personnalités qualifiées. Celui-ci a retenu 4 candidats qui ont été admis à concourir et à remettre une offre avant le 24 juin 2022.

Le jury de concours se réunira le 05 juillet prochain pour l'analyse des prestations des 4 candidats et la désignation du lauréat du concours de maîtrise d'œuvre. L'attribution du marché est prévue lors de la séance du Conseil Municipal du 11 juillet 2022.

Vidéoprotection aux abords de la mairie et des écoles

Depuis quelques années, les abords de la mairie et des écoles sont la cible d'actes d'incivilité et de dégradations, causés par quelques personnes indélicates et irrespectueuses qui polluent la vie des habitants et de leur bien-être.

Depuis plusieurs semaines, la commune relève malheureusement de plus en plus d'actes volontaires et inadmissibles de vandalisme sur le mobilier urbain et les infrastructures publiques :

décrochement du DAE (défibrillateur électrique) fixé sur l'école élémentaire, arrachement de fleurs et jardinières près de l'église catholique, dégradations et vol d'un panneau de sécurité routière près de la mairie qui avait été installé à l'initiative du Conseil Municipal des Enfants.

Une série d'actes malveillants qui va à l'encontre du vivre ensemble, qui mettent en jeu la sécurité des personnes (DAE et panneau signalétique), et qui altère notre cadre de vie (fleurissement). Nous constatons également de nombreux rodéos en scooter, malgré l'interdiction prise par arrêté municipal de circuler sur la place de la mairie.

De ce fait, la commune a pris la décision d'installer un système de vidéoprotection, composé de 4 caméras, aux abords de l'école, qui permettront d'identifier plus facilement les fauteurs de troubles pour les sanctionner à la hauteur de leurs actes.

Fibre optique

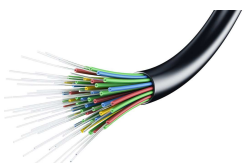

Toute la commune est désormais ouverte à sa commercialisation, en dehors de quelques habitations qui nécessitent encore des réglages techniques. En cas d'éligibilité, vous avez la possibilité d'engager les démarches pour vous raccorder au très haut débit auprès du fournisseur de votre choix.

Test de votre éligibilité : https://www.rosacefibre.fr/eligibilite/

Info : https://www.rosace-fibre.fr/le-projet/contactez-nous/

Aménagement foncier

Un projet d'aménagement foncier, piloté et financé par la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA), va être mis en œuvre sur les communes de Gries et Weitbruch.
Une commission intercommunale d'aménagement foncier, composée d'élus locaux, d'exploitants agricoles et de personnalités qualifiées en matière de faune, de flore et de préservation de la nature est en cours de constitution.

En matière d'agriculture, ce projet vise un rapprochement du centre d'exploitation, un regroupement de parcelles îlots cohérents et un réseau de chemins adaptés. Il a aussi pour objectif la préservation et la valorisation des espaces naturels. En matière de cadre de vie, il permettra de mettre en valeur le paysage (sentier de promenade), de gérer les risques (lutte contre les coulées de boues, les inondations) et de prévoir la réalisation d'équipements (piste cyclable entre les deux communes).

Après publication d'un appel d'offres, la CEA vient de retenir les bureaux d'études ESTAME et BIOTOPE pour réaliser sur le territoire concerné une étude globale d'aménagement. Elle présentera un état des lieux de la faune et de la flore, des espaces naturels, les enjeux de l'aménagement foncier et la définition du périmètre d'étude. Sa durée sera d'une année au minimum, avec la remise d'un rapport détaillé prévu vers la fin de l'année 2023 qui servira de base pour définir le périmètre de l'opération.

Une réunion publique sera alors organisée avec les habitants et les exploitants agricoles.

Travaux de voirie rue du Stade

Les travaux d'eau potable actuellement en cours se poursuivront jusqu'à mi-août. Les travaux d'éclairage public et de réseaux secs se dérouleront entre fin juin et mi-septembre. Les travaux de voirie auront lieu entre début septembre et mi-novembre. **Il est rappelé que le stationnement des véhicules est interdit durant toute la période des travaux dans l'emprise du chantier et dans les rues adjacentes** : rue du Stade, rue du Saut du Lapin, rue des Chênes, rue de la Forêt et rue Neuve.

Rappel des réglementations en vigueur

Elles encadrent les droits individuels au nom de l'intérêt général et du bien-être commun. Les accepter, c'est respecter l'autre, se sentir concerné par la vie publique et participer ainsi à une meilleure qualité de vie pour tous.

Chacun d'entre nous se doit d'être responsable dans ses relations avec ses voisins et son environnement.

L'entretien de la voie publique

Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les trottoirs, les rigoles devant leur propriété. Les **masques ne doivent pas être jetés sur le domaine public**.

La salubrité publique

Les propriétaires et gardiens d'animaux sont tenus de débarrasser de suite les déjections par tout moyen approprié (sachets « Toutounet » disponibles à la mairie et à l'Espace « La Forêt »).

Les troubles du voisinage

Sont interdits, de jour comme de nuit, sur le territoire de la commune, tous les bruits particulièrement gênants causés sans nécessité et susceptibles de porter atteinte à la santé ou à la tranquillité du voisinage.
Nous insistons tout particulièrement sur les nuisances sonores occasionnées par l'utilisation des piscines.
(cf. articles du Code de la Santé publique consultable sur le site de la commune).

Chiens en laisse

Afin de préserver la tranquillité et la sécurité des usagers, de protéger les espaces cultivés et la flore, les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse sur l'ensemble du ban communal, y compris en forêt (arrêté municipal n° 68/2015).

Occupation du domaine public

Il est interdit à toute personne de faire du feu, d'allumer un barbecue, de consommer de l'alcool ou toute substance interdite par la loi sur l'ensemble du domaine public de jour comme de nuit.
La circulation et le stationnement des véhicules à moteur et des motocycles sont interdits de façon permanente sur la place publique (autour de la mairie), dans la cour des écoles maternelle et élémentaire.

Incinération des végétaux

Le brûlage à l'air libre de déchets est interdit.

Urbanisme - réglementation

Les travaux soumis à demande d'autorisation

Une demande d'autorisation d'urbanisme doit obligatoirement être déposée en mairie (permis de construire ou déclaration préalable selon le cas) pour toute nouvelle construction ou extension de bâtiment d'une surface plancher supérieure à 5 m², et pour tous les travaux entrainant le changement d'aspect extérieur d'un bâtiment.
Il est également nécessaire de déposer une déclaration préalable pour la construction d'une clôture ou d'une piscine enterrée dont le bassin est supérieur à 10 m². Enfin, pour tout type de démolition (mur, toiture, escalier extérieur, bâtiment, dépendance, …), une demande de permis de démolir est à déposer en mairie.

La régularisation est toujours possible à postériori pour les constructions ou les travaux qui auraient été réalisés sans déclaration.

Cas particulier des piscines hors-sol :

⇒ Si la piscine hors-sol est installée 3 mois maxi par an, aucune demande d'autorisation n'est nécessaire.
⇒ Si la piscine hors-sol est installée plus de 3 mois par an, et que la superficie du bassin est inférieure ou égale à 10 m², aucune demande d'autorisation n'est nécessaire.
⇒ Si la piscine hors-sol est installée plus de 3 mois par an, et que la superficie du bassin est supérieure à 10 m², une déclaration préalable doit être déposée.

Règlement sur les clôtures :

Les clôtures sont facultatives, mais la limite entre le domaine public et le domaine privé doit être matérialisée au moins par un décrochement dans le nu du sol, des dallettes de bordure ou des revêtements de sol différenciés.
Les clôtures sur rue ou emprises publiques peuvent avoir une hauteur maximale de 2 mètres et doivent être constituées par des haies vives, des grilles ou grillages ou tout autre dispositif à claire-voie, comportant ou non un mur-bahut dont la hauteur ne peut excéder 1,40 mètre.
Les clôtures le long des limites séparatives peuvent être constituées par des haies vives, des grilles, grillages ou murs pleins, dont la hauteur ne saurait excéder 2 mètres.

Tous les remblais et/ou déblais des sols non justifiés par une construction sont interdits.

Les formalités à suivre après l'obtention de l'autorisation d'urbanisme

L'affichage de l'extrait d'autorisation d'urbanisme

Dès la notification de l'arrêté d'autorisation, l'affichage est obligatoire. Il doit être visible de la voie publique, par le biais d'un panneau que vous trouverez dans les magasins de bricolage. La date d'affichage sur le terrain est le point de départ du délai de deux mois accordé aux tiers (voisins) pour contester l'autorisation s'ils estiment que celle-ci leur porte préjudice.

→ **Une autorisation d'urbanisme n'est définitive qu'en absence de recours dans le délai de deux mois à compter de son affichage sur le terrain**.

En cas de défaut d'affichage, les tiers ayant un intérêt à agir, peuvent contester l'autorisation jusqu'à six mois après l'achèvement des travaux, formalisé par la date de dépôt de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

La déclaration d'ouverture du chantier

Le titulaire d'un permis de construire ou d'aménager doit obligatoirement déclarer à la mairie le commencement des travaux dès l'ouverture du chantier, à l'aide du formulaire CERFA n° 13407.
Cette déclaration d'ouverture de chantier n'est pas nécessaire pour les déclarations préalables de travaux.

La déclaration d'achèvement des travaux

Une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) doit également parvenir à la mairie pour signaler la fin des travaux. Elle se fait au moyen du formulaire CERFA n° 13408.
Si les travaux de construction ou d'extension prévoient une surface thermique et une surface de plancher supérieures à 50 m², il faut joindre également une attestation indiquant que la construction respecte bien la règlementation thermique en vigueur, qui sera remplie, sur votre demande, par un professionnel qualifié (par exemple, par un architecte ou un diagnostiqueur agréé).
Sans le dépôt de la DAACT et de l'attestation de prise en compte de la règlementation thermique, aucune attestation de non contestation ne pourra être délivrée.

L'occupation du domaine public communal

Le domaine public communal se compose de l'ensemble des voiries propriétés de la Commune, et de l'ensemble des trottoirs et autres espaces, dont l'usage principal est affecté à la circulation des piétons. Pour toute occupation du domaine public pour effectuer des travaux, une déclaration doit être déposée en mairie.

Les travaux concernés sont l'installation d'échafaudages ou de clôtures de chantier, de bennes, de nacelles, grues, engins de chantier, bases de vie, ou encore le dépôt de matériaux (sables, bois, palettes, câbles, …).

Après réception de la demande, la mairie instruit le dossier et accorde une autorisation d'occupation temporaire du domaine public sous la forme d'un arrêté municipal.

L'occupation du domaine public entraine le paiement d'une redevance ; le montant a été fixé par délibération du Conseil Municipal du 02 novembre 2020.

La rue Principale étant une route départementale, une demande d'autorisation d'occupation du domaine public est à déposer au préalable auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace. Les formulaires sont disponibles en mairie.

Etat des lieux de voirie

Pour tous les travaux entrepris en limite avec la voie publique, un état des lieux de la voirie aux abords de la parcelle devra être réalisé à la demande du pétitionnaire. Faute de quoi toutes dégradations constatées ultérieurement seront reprises à charge unique du pétitionnaire.

Une demande d'autorisation d'occupation du domaine public doit être déposée auprès de la Communauté des Communes de la Basse-Zorn.

Conflits de voisinage

En cas de conflits de voisinage, il est possible de faire appel au Conciliateur de Justice de la Cour d'Appel de Colmar, Tribunal d'Instance de Haguenau,

M. Michel BECKER,
06 82 16 44 01
michel.becker@conciliateurdejustice.fr

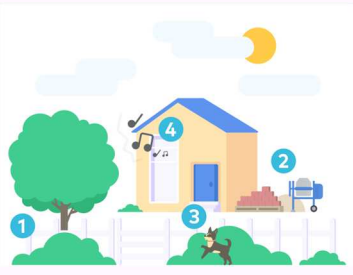

Toutes les informations et tous les formulaires concernant les demandes d'autorisation d'urbanisme sont disponibles dans la rubrique « URBANISME - DOMAINE PUBLIC », en page d'accueil du site www.gries.eu

Le Centre Communal d'Action Sociale - C.C.A.S.

Le C.C.A.S. est une structure composée d'élus et de personnes qualifiées dont le rôle est :

- d'une part, d'orienter, de recevoir et conseiller le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social,
- d'autre part, d'accompagner les personnes dans le besoin.

Des missions variées pour le bien de la population âgée et/ou dans le besoin…

Parmi les missions obligatoires de conseil et d'accompagnement qui lui sont dévolues par la loi, le C.C.A.S.

⇒ est à la disposition des personnes âgées pour les aider à faire valoir leurs droits, trouver les bons interlocuteurs *(administrations, sécurité sociale …)* et bénéficier des prestations légales sous forme d'aides financières, comme l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH),

⇒ accompagne les seniors et les personnes en situation de handicap qui rencontrent des difficultés au quotidien, notamment de maintien à domicile *(trouver des solutions techniques, des structures d'aide ou pour remplir des formulaires).*

Le C.C.A.S. a également la possibilité de réaliser **des missions facultatives**, en fonction de ses moyens financiers et dans le respect de son domaine d'intervention (l'action sociale en faveur des habitants de la commune) et des principes d'égalité de traitement, de solidarité et de complémentarité (lorsqu'il n'existe pas de prestations légales).

Il est ainsi amené à intervenir dans des situations d'urgence et de précarité (attribution de bons d'achats pour les plus démunis, prise en charge de certaines factures notamment de chauffage).

Dans le cadre de ses activités sociales, le C.C.A.S. peut également proposer des animations pour les seniors et des actions de promotion et de prévention de la santé.

Comment fonctionne le CCAS ?

Il dispose d'un budget propre alloué par la municipalité lors du vote du budget. Il est administré par un Conseil d'Administration composé du Maire, qui en est le Président de droit, et en nombre égal de membres élus en son sein par le conseil municipal et de membres nommés par le maire parmi les personnes non-membres du conseil municipal.

Les membres du C.C.A.S. de Gries

Eric HOFFSTETTER, Maire et Président

Michèle NAVE, Adjointe au Maire et Présidente déléguée

Membres du Conseil Municipal :
Véronique IFFER, Adjointe au Maire, Géraldine FURST, Agnès GUILLAUME, Maxime KERN, Emmanuelle PARISSE

Membres extérieurs :
Anne GUYAU, Patricia HUMMEL, Laura MILLEMANN, Léa MONTERASTELLI, Nelly PERRIN-JUND

Secrétaire : Carine STURNY

ACTION SOCIALE

Compte tenu de l'étendue de son champ d'actions, notamment de ses missions de conseil et d'accompagnement, le C.C.A.S. de Gries intervient quasi quotidiennement, notamment pour l'aide au remplissage de documents administratifs et la mise en relation avec les structures adaptées.

Très régulièrement, il est sollicité pour des aides alimentaires ou des secours d'urgence, pour le paiement des factures d'eau, d'électricité et de chauffage. Ce sont des personnes âgées seules qui n'arrivent plus à subvenir à leurs besoins du quotidien avec leur « petite » retraite qui viennent solliciter la mairie (le C.C.A.S.), souvent en dernier ressort.

Au-delà des situations difficiles, parfois de détresse humaine, le C.C.A.S. propose fort heureusement des moments festifs, comme l'organisation de la fête de Noël, destinée aux aînés et la distribution de bons cadeaux.

Malheureusement, avec la crise du COVID, de nouvelles difficultés sont apparues. S'il n'a pas été possible d'organiser la fête des aînés à deux reprises pour des raisons sanitaires, il est à espérer que 2022 pourra être celle du renouveau, moyennant quelques adaptations.

Les difficultés financières rencontrées par de plus en plus d'administrés impactent fortement le budget du C.C.A.S., obligeant à établir des priorités et à reconsidérer le périmètre de certaines actions. Les choix n'ont pas été faciles et ne seront pas toujours compris, mais il n'existe pas d'alternatives. C'est pour cette raison qu'il a été décidé, lors de la dernière réunion du conseil d'administration :

- d'affecter les crédits dédiés initialement aux bons-cadeaux, aux diverses demandes d'aide et aux secours d'urgence,
- **de reculer l'âge des convives invités à la fête des aînés de 70 à 75 ans**.

Actions et activités ponctuelles…

Organisées par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn et subventionnées par la Conférence des Financeurs de la CEA, diverses actions en faveur des seniors et plus particulièrement des aidants sont proposées tout au long de l'année (prévention routière, marche nordique, équilibre et santé au naturel, ...).

Renseignements à la Mairie.

Ecole de Musique Intercommunale de la Basse-Zorn

A partir de la rentrée, l'Ecole de Musique Municipale de Gries devient l'Ecole de Musique Intercommunale de la Basse-Zorn.

L'objectif de cette école est de rayonner le plus largement possible sur l'ensemble des communes de la Basse-Zorn en donnant accès à la musique à tous les usagers.

En s'inscrivant à l'École de Musique Intercommunale de la Basse-Zorn, les élèves auront accès aux cours à la fois à Hoerdt, Geudertheim, Gries et Weyersheim. L'unification de ces quatre pôles déjà existants en une structure unique, offrira un choix plus large d'enseignements instrumentaux et une plus grande flexibilité des horaires de cours théoriques et collectifs.

Inscriptions

Ouvertes depuis le 12 juin 2022
via le site www.cc-basse-zorn.fr
et la plateforme OpenTalent.

Réunion de rentrée

Mercredi 14 septembre 2022
à 19h à l'école de musique de Gries.

Opération Portes Ouvertes

Samedi 10 septembre 2022

- à Gries à l'école de musique 62 rue Principale
  de 9h à 12h et de 13h à 17h
- à Hoerdt à l'école « Les Cigognes »
  7 rue de La Wantzenau
- à Weyersheim à l'Espace W
  11 rue des Prés

Les familles pourront découvrir les instruments et échanger avec les professeurs de musique.

Rentrée

Lundi 19 septembre 2022 dans chaque pôle de l'école de musique intercommunale.

Administration

L'Ecole de Musique Intercommunale est administrée par le Conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn et plus particulièrement par ses élus référents : Patrick KIEFFER et Pierre GROSS. Elle est placée sous l'autorité de l'équipe de direction :

de gauche à droite :

⇒ Loïc CAYLA, Directeur

⇒ Aurélie OLIVEROS, Directrice Adjointe

⇒ Marie BENTZ, Secrétaire, coordinatrice et créatrice

Fonctionnement de l'Ecole

Le calendrier

Les cours suivent le calendrier scolaire. Il n'y a pas de cours pendant les congés scolaires hormis en cas de rattrapage ou d'évènements ponctuels proposés par les enseignants (stages, répétitions, master class).

Les enseignements

Les cours sont accessibles à partir de 3 ans pour le Jardin Musical et de 5 ans pour l'Éveil Musical. À partir de 7 ou 8 ans, l'élève choisit son instrument et entre dans le cursus officiel de l'Ecole de Musique Intercommunale de la Basse-Zorn.

Les pratiques collectives

⇒ L'**orchestre des jeunes** : destiné aux instrumentistes à vents et à percussions ayant déjà suivi une année de cours. Son but est d'apprendre à jouer en groupe, à suivre les gestes du chef d'orchestre, à s'écouter les uns les autres...

⇒ **Méli Mélo** : atelier multi instruments abordant le jeu collectif à travers un répertoire éclectique.

⇒ L'**atelier cordes** : les instrumentistes à cordes découvriront un répertoire musical plus adapté à leur instrument.

⇒ L'**atelier de guitares** : destiné aux élèves guitaristes, il permet une approche différente de l'instrument.

⇒ L'**atelier de musique actuelle** : destiné aux grands élèves sur avis de l'enseignant.

⇒ L'**atelier Jazz** : destiné aux grands élèves désireux de s'initier à la pratique de l'improvisation.

⇒ La **musique de chambre** : destinée aux grands élèves sur avis de l'enseignant.

⇒ L'**atelier chant choral** : destiné aux élèves ne pratiquant pas encore d'instrument, à ceux qui sont en première année de pratique instrumentale, ainsi qu'à tous ceux qui le désirent.

⇒ L'**ensemble vocal adulte** : rassemble les élèves adultes avec une pratique de chant choral avancée.

Audition de fin d'année de l'école de musique

Depuis 2019, l'école de musique municipale n'avait pu organiser son audition de fin d'année, mais le lundi 20 juin 2022, les élèves et leurs professeurs ont enfin pu satisfaire leur envie de jouer.

Une audition dans une ambiance conviviale et familiale a eu lieu dans les locaux de l'école de musique et dans la cour de l'école maternelle. Les élèves des classes de piano de Delphine DUCRUET et Michèle LHOUSTAU ont effectué quelques quatre mains.

La classe de guitare de Nadège HERINGER a proposé un programme de musique de chambre avec l'atelier de guitares. Les saxophonistes et trompettistes ont interprété des pièces avec accompagnement audio dans un répertoire actuel. Les deux élèves de la classe de chant nous ont ému avec une belle interprétation en duo accompagnées par leur professeur. Duel de batteurs pour les élèves de Léo GROSS et musique de chambre également pour les élèves de la classe de flûte traversière de Laura MATZ, et apothéose pour le final de cette audition avec l'ensemble des élèves des cours de formation musicale de Simon MERLEN réunis en chorale pour l'occasion.

Une année musicale enfin presque normale qui a pu se conclure d'une belle manière pour notre école de musique.

Agents territoriaux et Sapeurs-Pompiers Volontaires

La Commune de Gries emploie deux agents territoriaux qui sont également sapeur-pompier volontaire. Portrait de deux jeunes engagés au service de la population.

Lauranne HIRTZ - 27 ans

Première classe de sapeur-pompier volontaire (SPV), affectée au centre d'incendie et de secours de Gambsheim (Compagnie de Haguenau).

- **Engagement en tant que sapeur-pompier volontaire en 2018**
- **Profession : assistante administrative**
- **Convention de disponibilité « STIS employeur » avec le STIS 67**

Valentin HOFF - 23 ans

Sapeur-pompier volontaire au grade de caporal, affecté au centre d'incendie et de secours de Gries-Kurtzenhouse (Compagnie de Haguenau)

- **Engagement en tant que jeune sapeur-pompier pendant 6 ans**
- **Sapeur-pompier volontaire depuis 2016**
- **Profession : adjoint technique**
- **Convention de disponibilité « STIS employeur » avec le STIS 67**
- **Président de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Gries-Kurtzenhouse depuis septembre 2021**

Pour vous, c'est quoi être sapeur-pompier volontaire ?

Lauranne : c'est donner de son temps et de son énergie pour des personnes en difficulté ou en détresse. Ce sont des missions diverses telles que le secours à personne, l'incendie, le secours routier mais aussi la protection de biens et de l'environnement (dégagement de chaussées, épuisement de locaux).

Valentin : c'est apporter de l'aide aux personnes et protéger l'environnement.

Quelles valeurs prévalent chez les sapeurs-pompiers ?

Lauranne : les valeurs qui ressortent le plus selon moi sont le respect, l'obéissance, mais aussi la discrétion.
Je me retrouve pleinement dans ces valeurs qui font partie intégrante du rôle de sapeur-pompier.

Valentin : pour ma part, ce sont d'abord le respect, la discipline, la discrétion mais aussi la disponibilité.

Dans l'engagement volontaire que préférez-vous ? Quel type d'interventions vous plait le plus ?

Lauranne : Je n'ai pas un type d'interventions qui me plaît plus qu'un autre, mais j'ai quand même une légère préférence pour le secours à personne car nous sommes alors en contact direct avec les personnes secourues. Dans ma fonction d'ailleurs, je suis également en contact direct avec la population.
Nous pouvons intervenir dans plusieurs domaines comme les incendies, le secours routier et le secours à personne.

Valentin : je préfère les interventions « Feu », même si aujourd'hui, et heureusement, ces interventions représentent un faible pourcentage. Les interventions les plus fréquentes sont actuellement le secours à personne qui me donne le sentiment du « devoir accompli ».

Quelles sont les disponibilités à avoir en tant que sapeur-pompier volontaire ?

Lauranne : à la Caserne de Gambsheim, nous sommes divisés en trois équipes. Ces trois équipes sont réparties sur le mois. Je dois donc être disponible toutes les trois semaines en astreinte (soir et week-end).

Valentin : beaucoup… A Gries, il n'y a pas réellement d'astreintes, mais j'ai une astreinte toutes les trois semaines au Centre de Secours de Bischwiller.

Comment cela se passe si vous êtes alertés sur votre lieu de travail ?

Lauranne : du fait de la convention employeur entre les pompiers du Bas-Rhin et la Commune de Gries, je peux être disponible quand je travaille pour intervenir si besoin.
Si je suis alertée, une collègue prend ma place à l'accueil pour que je puisse partir en intervention. Grâce à cette convention, j'ai pu réaliser une vingtaine d'interventions avec la caserne de Gries.
Cette convention me permet aussi de poursuivre des formations sapeurs-pompiers sur mon temps de travail à hauteur de cinq jours par an.

Valentin : en règle générale, il y a possibilité de quitter le travail du fait de la convention dont parle Lauranne, sauf en cas de nécessité de service, ce qui m'est arrivé l'une ou l'autre fois.

Comment avez-vous fait pour devenir sapeur-pompier volontaire ?

Lauranne : pour ma part, je me suis engagée après avoir reçu un flyer des sapeurs-pompiers dans ma boite aux lettres. Celui-ci informait qu'ils recrutaient et je me suis dit « pourquoi pas moi ? ».
J'ai donc décidé de commencer les démarches. Je me suis rendue dans la caserne de ma ville, pour prendre contact avec le chef de centre et j'ai déposé un dossier de candidature. J'ai suivi une journée de recrutement pour passer des tests d'aptitudes et un entretien oral. Enfin, j'ai pu commencer les formations pour devenir sapeur-pompier.

Valentin : j'ai commencé par être Jeune Sapeur Pompier (JSP) puis j'ai suivi une formation initiale de 12 jours et une formation de secourisme de 6 jours.

Comment voyez-vous votre avenir au sein des sapeurs-pompiers volontaires ?

Lauranne : j'aimerais bien évoluer dans les formations. Actuellement, je suis équipier VSAV (ambulance). J'aimerais poursuivre par la formation secours routier pour pouvoir intervenir lors des accidents de la route. J'aimerais également évoluer dans les grades. Actuellement sapeur première classe, je souhaiterais devenir caporal, chef d'équipe.

Valentin : je souhaite progresser dans les qualifications pour être nommé dans un grade supérieur en suivant les formations requises.

Pour les personnes qui souhaitent devenir sapeur-pompier volontaire, mais qui hésitent, nous n'avons qu'une chose à dire « Fonce, lance-toi, ce n'est que du bonheur ! »

Recrutement de stagiaires été

La commune a recruté trois jeunes griesois qui viendront renforcer les services techniques municipaux pour faire face à un accroissement saisonnier d'activités.
Ils seront polyvalents et exécuteront diverses tâches, essentiellement en extérieur (tonte, débroussaillage, entretien des espaces verts et des espaces publics, menus travaux, …), qui contribueront à l'embellissement de notre village.

Gilles FOELLER
21 ans
sera présent
en juillet

Alana GUENODEN
17 ans
sera présente
en août

Louane STOFFEL
18 ans
sera présente
en août

Le Conseil Municipal des Enfants au travail

L'installation du conseil municipal des enfants a eu lieu fin mars après 2 reports liés à la situation sanitaire. Cette instance donne l'occasion de répondre à un apprentissage des notions de citoyenneté et de démocratie via les élections et les débats menés lors des réunions. Il permet aux enfants d'élaborer des projets réalisables au sein de la commune et, avec son aide, les faire participer activement à la vie communale mais aussi de valoriser la jeune génération.

Depuis son installation, le CME s'est réuni environ tous les 15 jours en dehors des congés scolaires.

Au mois d'avril, la veille du week-end de Pâques sur demande des enfants, une « chasse aux œufs » a été organisée sous format restreint au vu du délai, dans le jardin du presbytère protestant pour les classes de CM1 et CM2.

Une vingtaine d'enfants a répondu présent. En binôme, après avoir cherché des objets de couleur cachés dans les hautes herbes, ils ont répondu à différentes énigmes et se sont vus récompensés par une surprise en chocolat offert par la commune. Cette activité a fait des heureux.
Rendez-vous est pris pour l'année prochaine pour toutes les classes de l'école de Gries.

Mais le CME est aussi une instance où on travaille dans la bonne humeur évidemment. Les jeunes conseillers sont volontaires, dynamiques et ne manquent pas d'idées.

Les enfants ont rédigé un texte pour partager avec les habitants de la commune le premier projet élaboré depuis fin mars :

« Notre premier projet a été l'aménagement de la cour de l'école élémentaire. Trop grise, trop triste, pas assez de plantes, … Nous souhaitons vraiment améliorer cet espace où nous passons toutes nos récréations.
Après réflexion, nous n'étions pas toujours d'accord entre nous, nous avons proposé de mettre des bancs, des plantes, de la verdure, mais aussi des décorations sur les grillages : champignons, petits personnages, cigogne, panneau avec - vive l'école - … !
Nous proposons également de tracer un mini-terrain de foot, un soleil, un nuage et quelques gouttes de pluie en couleurs pour égayer le sol.
Nous sommes allés « sur place » lors d'une séance du conseil pour voir à quel endroit il fallait placer tout cela. Nous étions très contents parce que nous avions la cour pour nous.
Nous espérons que ce projet sera concrétisé pour la prochaine rentrée scolaire. »

Ils ont également pris part à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 08 mai en lisant chacun une strophe du poème « Liberté » de Paul Eduard, écrit en 1942 pendant la deuxième guerre mondiale. Stressés avant le début de la cérémonie, ils ont néanmoins exprimé leur fierté et leur satisfaction d'avoir participé.

Lors de la dernière séance avant les vacances d'été, ils ont visité les ateliers municipaux pour visualiser le travail du personnel technique de la commune.

Ils vous donnent rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures.

Fêtes & Cérémonies

Cérémonie du 08 mai 2022

Une commémoration « particulière »

Le dimanche 08 mai 2022 s'est tenue Place de la Mairie la traditionnelle cérémonie commémorative de l'armistice du 08 mai 1945, sonnant la fin de la seconde guerre mondiale.

Elle a pris une couleur toute particulière en cette année 2022, avec près de 80 ans après, le retour de la guerre sur le sol européen. L'agression de l'Ukraine par la Russie nous rappelle que la paix entre les peuples reste très fragile.
Après deux années sans public ou un public restreint, les citoyens, élus (*dont le Conseil Municipal des Enfants et le Conseil Intercommunal des Jeunes),* représentants d'associations, le personnel enseignant, … ont assisté en nombre à la cérémonie, rehaussée par une très belle prestation de la Musique Municipale de Gries sous la houlette de son chef Olivier SAENGER.

Après les salutations d'usage par le Maire Eric HOFFSTETTER auprès du public et des personnalités présentes, notamment le capitaine HUBERT conduisant une importante délégation de la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54ème Régiment de Transmissions, le lieutenant LAMBERT, commandant la brigade de gendarmerie de Bischwiller, Michèle NAVE, adjointe au maire, a lu le message adressé par Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées.

Dans son allocution qui a suivi, le maire a retracé quelques faits marquants de la seconde guerre mondiale. Le bilan fut lourd et les traumatismes nombreux. Les combats sur le sol français, mais aussi les famines et les maladies ont fait 600 000 victimes dont 400 000 civils.
Après ce désastre, on osait espérer que l'histoire ne recommencerait pas et pourtant... Le conflit engagé par Vladimir Poutine contre le peuple ukrainien a d'ores et déjà fait de nombreuses victimes aussi bien militaires que civiles. Plus de 6 millions de personnes ont fui leur pays. Parmi eux, 2 familles ukrainiennes sont accueillies depuis mars dans le village et ont assisté à la cérémonie. L'hymne ukrainien joué par la Musique municipale a fait souffler un vent d'émotion sur l'assemblée présente.

Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont également participé à cette cérémonie, en lisant quelques strophes du poème « Liberté » de Paul Eluard.

Après le dépôt de gerbes au Monument aux morts, les Sapeurs-Pompiers sous le commandement de Laurent LINDER se sont vus remettre les distinctions suivantes :

Attestation de formation « Equipier Prompt Secours » et diplôme d'équipier de sapeur-pompier volontaire : Etienne WIEST

Diplôme d'équipier de sapeur-pompier volontaire et nomination au grade de Caporal de sapeur-pompier volontaire : Fabrice HERDY

Diplôme d'équipier de sapeur-pompier volontaire : Auréliane et Flavien MARTEAU

Diplôme de chef d'équipe de sapeur-pompier volontaire : Valentin HOFF

Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.

Festivités du 14 juillet 2022

La célébration de la Fête Nationale aura lieu le

mercredi 13 juillet 2022 à 20h30

au monument aux Morts.

Au programme

Cérémonie au monument aux Morts *(à l'Espace « La Forêt » en cas de mauvais temps)*

Remise de décorations et de récompenses

Distribution de lampions aux enfants

Défilé avec la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54ème Régiment de Transmissions

Soirée dansante gratuite à l'Espace « La Forêt », organisée par la Société Athlétique de Lutte

Spectacle pyrotechnique aux alentours de 23h

Buvette et restauration sur place

Environnement et développement durable

Le retour de l'éco-pâturage

L'été dernier, la commune s'est lancée dans l'éco-pâturage, méthode novatrice, économique et écologique qui permet, entre autres, de protéger la biodiversité.

Les moutons « embauchés » l'an passé sont revenus pour désherber les espaces publics et privés de manière moins homogène et éviter ainsi les défrichements.

Ils se régalent, en ce début des mois d'été, dans le jardin du presbytère protestant avant de rejoindre d'autres sites.

Les travaux d'aménagement de la rue de Weitbruch

Après les travaux de sécurisation, de voirie et de génie civil réalisés fin 2021, des compositions florales ont été plantées dans les bacs en béton situés en bordure de route.

Ces plantes mellifères, essentielles pour favoriser la biodiversité, ont été choisies par la commission « Environnement et développement durable ». Elles sécrètent du nectar ou du miellat, substances à partir desquelles l'abeille fait son miel.

Joies et peines 2021

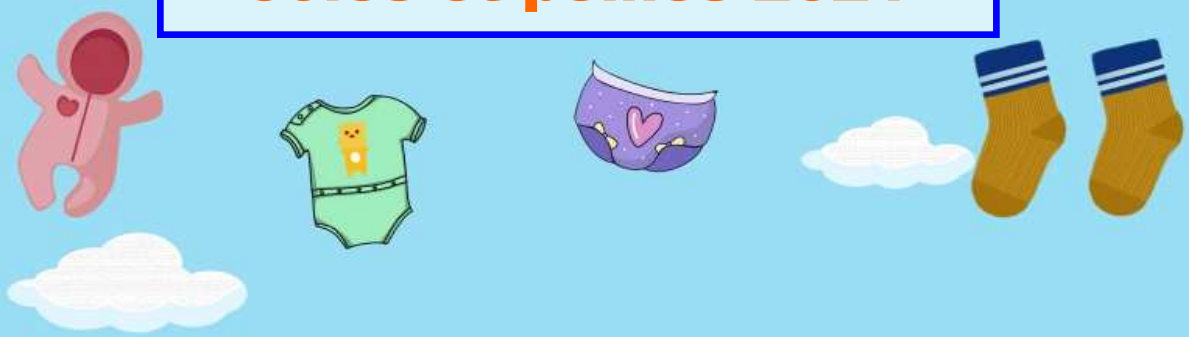

Naissances

Mathis SCHULTZ
06 janvier 2021
Rose BIRETTE
12 janvier 2021
Marie WIEDEMANN
25 février 2021
Come HEINRICH
04 mars 2021
Edouard et Léon SCHMITT
27 mars 2021
Roxane GRESS
03 avril 2021
Ayden BUHREL
13 avril 2021
Léane BAAS
22 avril 2021
Arizona LABARTHE
26 avril 2021
Célia KLEIN
28 avril 2021
Abel WENDLING
05 mai 2021
Lyana MENTZIA
12 mai 2021
Léonice MINCK
14 juin 2021
Timothé MULLER
29 juin 2021
Dario ISSENMANN
02 juillet 2021

Célestine FREYSZ DAMETTI
25 juillet 2021
Léna GERATHEWOHL
01 août 2021
Giovann LAURENT OUSSELIN
23 août 2021
Hugo et Agathe CAZENOBE
06 septembre 2021
Anna BONNÉ LUDWIG
15 septembre 2021
Léo DIDOT AICHHOLZER
15 septembre 2021
Eva HERRMANN
20 septembre 2021
Ophélie SCHITTER
24 septembre 2021
Maylone TATOU TEMGOUA FELTZ
30 septembre 2021
Joseph KREBS
22 octobre 2021
Soan SCHAEFER
12 novembre 2021
Julia MEYER
25 novembre 2021
Calie FAULLUMEL
26 novembre 2021
Guilia BEGU
26 décembre 2021

Mariages

ALVAREZ Hugo & VICENTE PADILLA Adela
14 mai 2021

MEYER Axel & ANTHONY Marie
22 mai 2021

PAGANONI Gianni & NAVE Violaine
22 mai 2021

VOLTZENLOGEL Jérémy & WIEDEMANN Caroline
22 mai 2021

FINE Alexandre & BARTH Fanny
29 mai 2021

FREUDENREICH Clément & TRABAND Stéphanie
29 mai 2021

SPERNAU Jonathan & MULLER Manuella
29 mai 2021

GILLIOT Axel & DIEMER Sophie
05 juin 2021

MEISTERLIN Corentin & IFFER Mylène
19 juin 2021

SPITZER Christophe & JUND Sabine
10 juillet 2021

HERRMANN Thibault & HUCK Célia
10 juillet 2021

JESEL Cédric & HOCQ Céline
10 juillet 2021

WURTZ-BOTTEMER Philippe & SPEICHER Marine
21 juillet 2021

GRUSECK Karl-Heinz & NAGEL Brigitte
30 juillet 2021

HERTOWSKI Florian & MARMILLOT Hélène
31 juillet 2021

ROUSSEL Jérémy & SCHAEFFER Céline
07 août 2021

GANGLOFF Thomas & SCHULTZ Véronique
04 septembre 2021

WENDLING Geoffrey & LAEMMEL Laura
11 septembre 2021

BURKARDT Lionel & ELTER Alexia
18 septembre 2021

WALUSZKA Alexandre & GIUGLARIS Cécile
25 septembre 2021

VOLTZENLOGEL Martin & HAMM Sabine
25 septembre 2021

BUYUKYALCIN Célal & WIEDEMANN Vanessa
02 octobre 2021

RECHTENSTEIN Pascal & BRUDER Bernadette
16 octobre 2021

Décès

WEIBEL Isabelle née HEITZ
13/01/2021 - 52 ans
BERGTHOLD Jacqueline née HEITZ
13/01/2021 - 90 ans
LENTZ Joseph
15/01/2021 - 98 ans
KOLB Kathy née GLESS
28/01/2021 - 61 ans

JUND Charles
29/01/2021 - 87 ans
TROEHLER Marlène née VOLTZENLOGEL
09/02/2021 - 82 ans
JUNG Lydia née FUHRMANN
19/02/2021 - 87 ans
DANZ Pascal
28/02/2021 - 59 ans

WIEDEMANN Roland
16/03/2021 - 73 ans
HOFFSTETTER Pierre
02/04/2021 - 67 ans

BECKER Jacqueline née QUINZLER
03/04/2021 - 86 ans
TROEHLER Anna née WAGNER
18/04/2021 - 94 ans

HEITZ Charles
19/04/2021 - 93 ans
FERREIRA DE SOUSA Tiago
25/04/2021 - 35 ans
EDMOND Marlise née SCHURR
29/04/2021 - 86 ans

WETZEL Michel
26/05/2021 - 57 ans
HUTTEL Robert
27/05/2021 - 87 ans
WERNERT Georges
06/06/2021 - 80 ans

LEMMEL Liliane née HEITZ
11/07/2021 - 71 ans
BEISECKER-DIEBOLD Ambre & Charlie
11/07/2021
APPENZELLER Georgette née BECK
20/07/2021 - 87 ans
SCHMITT Marie
16/08/2021 - 94 ans
METZLER Ewann
04/09/2021 - 9 ans
KAPFER Michel
04/09/2021 - 66 ans
CULMANN Valérie
30/09/2021 - 46 ans

MECHLING Marie-Odile née STOECKEL
20/10/2021 - 94 ans
HEINRICH Georgette née ANDRES
26/10/2021 - 89 ans
GASS Joséphine née GEBHART
01/11/2021 - 86 ans
DESVERNOIS Jocelyne née GABLE
11/11/2021 - 74 ans
SCHNEIDER Alice née SCHLICHTER
12/11/2021 - 89 ans

PINEDE Jean-Pierre
13/11/2021 - 82 ans
MAECHLING Jean-Georges
19/11/2021 - 73 ans
BARDET Liliane née SCHAEFFER
27/11/2021 - 84 ans
MARTINI André
09/12/2021 - 82 ans
BUTSCHER Bernard
24/12/2021 - 77 ans

Grands anniversaires

Pour leur anniversaire, les élus ont eu le plaisir de présenter les meilleurs vœux de la municipalité aux personnes ci-après. Au vu de la situation sanitaire, les habituelles visites à domicile sont toujours suspendues.

80ème anniversaire

Robert LANOIX
né le 22 janvier 1942
Jean-Paul WOLFF
né le 06 février 1942
Alfred RUCK
né le 12 février 1942
Anneliese VIGNAIS née MUHL
née le 17 février 1942
Marguerite MUHL née HEITZ
née le 20 février 1942
Berthe BAPST née FAULLUMEL
née le 31 mars 1942
Richard HOLLENDER
né le 06 avril 1942
Brigitte SCHWEICKART née KETTERING
née le 10 avril 1942
Daniel MEISSNER
né le 24 avril 1942
Bruno DECKER
né le 1er mai 1942
Mélanie GRUBER née STIERER
née le 05 mai 1942
Jean-Pierre KNOCHEL
né le 17 juin 1942

85ème anniversaire

Marthe LUX née WERLE
née le 14 mars 1937
Gérard STREIFF
né le 23 mars 1937
Maria DEBUS née SPEEG
née le 28 mars 1937
Angèle SCHALL née SPEEG
née le 13 avril 1937
Danièle KRAUSS née BUECHELER
née le 04 mai 1937
Suzanne FAULLIMMEL née SCHAEFFER
née le 17 mai 1937
Nicole WERLE née VOGT
née le 26 mai 1937
Arlette RINCKEL née BECK
née le 1er juin 1937
Robert GASS
né le 17 juin 1937

Noces d'Or (50 ans)

Michèle et Jean-Pierre KOST
mariés le 03 mars 1972
Lisiane et Pierre JUND
mariés le 1er avril 1972
Pierrette et Pierre KRUTH
mariés le 02 juin 1972
Renée et Gérard NEUMEYER
mariés le 23 juin 1972

90ème anniversaire

Lina DI GIUSTO née KERN
née le 27 janvier 1932
Mathilde HAMMER née HAERRIG
née le 03 février 1932
Esther LORENTZ née SCHNEIDER
née le 10 février 1932
Willy BERGTHOLD
né le 26 février 1932
Lydia VOLTZENLOGEL née HERRMANN
née le 27 février 1932
Lina KAHL née HOELTZEL
née le 02 avril 1932
Suzanne MARTZ
née le 1er mai 1932
Lucien HERRMANN
né le 03 mai 1932

Noces de diamant (60 ans)

Madeleine et Pierre JUND
mariés le 08 mars 1962
Marguerite et Paul HUNSINGER
mariés le 30 avril 1962
Marie-Louise et Eugène HINCKER
mariés le 17 mai 1962
Anneliese et Robert HAMMER
mariés le 22 juin 1962

95ème anniversaire

Elisabeth HICKEL
née le 21 mars 1927
Joséphine WEISS née DOLT
née le 22 juin 1927

Noces de Palissandre (65 ans)

Mathilde et Robert HAMMER
mariés le 17 mai 1957

Vie scolaire

Des nouvelles de l'école maternelle…

Carnaval

Mardi 1er mars 2022, l'école maternelle a fêté Carnaval : plus d'élèves, mais de nombreuses princesses, des chevaliers, des superhéros, des pirates, des ninjas, des coccinelles et des policiers et policières.

Après avoir paradé, les enfants ont dansé dans la salle de jeux. Ils se sont enfin régalés autour de délicieuses crêpes pour les uns et de succulents beignets offerts par l'Association « Les Graines de Mômes » pour les autres.

Parcours de débrouillardise

Jeudi 03 et vendredi 04 février 2022, les élèves ont participé au parcours de débrouillardise au sein de leur école.

En petits groupes, ils se sont déplacés vers les différents ateliers sportifs où il leur fallait, tantôt grimper sur d'imposantes structures, tantôt franchir des obstacles ou sauter à pieds joints, à cloche-pied.

Dans d'autres épreuves encore, les élèves ont sauté en contrebas, ont roulé à plat ou sur plan incliné et ont exercé leur équilibre. Après avoir exercé leur agilité, les enfants se sont rassasiés autour d'une collation offerte par l'école.

Sécurité et prévention routière

Le 07 mars 2022, M. BERTEVAS, ASVP à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn, est revenu à l'école. Il a sensibilisé les enfants aux comportements à adopter en tant que piéton et en tant que cycliste à l'aide de petits films :

- les piétons doivent toujours marcher sur le trottoir du côté des maisons, loin du bord.
- ils doivent bien faire attention aux sorties de garage.

- il est important de bien regarder et écouter.
- il faut toujours porter son casque quand on fait du vélo, il protège la tête en cas de chute !

Sortie de fin d'année

Le 07 mai 2022, les 71 élèves ont effectué leur sortie de fin d'année au Parc de Sainte Croix, point d'orgue de leur projet annuel sur les animaux. Les enfants ont voyagé en bus, pris en charge par la commune et sont partis à la découverte des animaux et de leur environnement. Loups, bisons, chiens de prairie, ours, chevaux de Prewalski, animaux de la ferme, gibbons, lémuriens, ou pandas roux, pélicans, cerfs…ont pu être observés, approchés ou même caressés par les enfants émerveillés.
Les élèves sont aussi montés à bord d'un petit train pour effectuer un safari et se sont ainsi aventurés au milieu des enclos. Après le pique-nique, ils ont assisté à un spectacle de loups. Une journée pleine d'aventures et de souvenirs.

Mini-Olympiades

Ce 17 juin 2022, les enseignants, les ATSEM, les parents d'élèves, le personnel communal se sont mobilisés pour organiser les mini-olympiades à l'Espace « La Forêt ».

Les enfants, répartis en équipes, ont participé aux différentes épreuves comme sauter haut et loin, courir, lancer loin, …, pour la plupart en intérieur au vu de la météo (il faisait très chaud).

Les trophées ont été remis en fin de matinée, mais comme le disait Pierre de Coubertin « le plus important n'est pas de gagner mais de participer ».

… et de l'école élémentaire

La biodiversité à l'école

Depuis le mois de mars, les élèves de CE2 monolingue travaillent sur la notion de biodiversité.
Ce projet est mené en collaboration avec une animatrice de la Maison de la Nature Delta de la Sauer et Alsace du Nord, Camille JEAMBRUN.
Les élèves se sont déplacés à trois reprises dans la forêt de Gries, afin de percevoir par les sens la diversité présente dans un milieu, observer la diversité des espèces, appréhender les relations qu'entretiennent les êtres vivants entre eux et l'impact des activités humaines sur les écosystèmes.
La dernière étape de ce projet était de réfléchir à un aménagement en faveur de la biodiversité.
L'aménagement choisi a été la réhabilitation de la spirale aromatique déjà présente dans le jardin de l'école maternelle.
Il a fallu remettre en état les murs, intégrer des gîtes à insectes, planter des vivaces aromatiques, semer des graines, …
Les écoliers ont eu à cœur de s'investir au maximum dans ce projet.
Ces aménagements s'inscrivaient dans un projet de sensibilisation à la biodiversité financé par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

Carnaval à l'école

Une horde de pirates, super héros, princesses, et autres joyeux personnages a déferlé à l'école par ce bel après-midi ensoleillé de Mardi Gras.

Ce moment festif pour les élèves a été apprécié également par les enseignants, déguisés pour l'occasion, eux aussi.

Après un moment récréatif en intérieur, toutes les classes se sont données rendez-vous dans la cour. Les enfants ont pris plaisir à défiler pour présenter leur costume avant de danser au son de la musique entraînante.

Les beignets offerts par l'association « Les Graines de Mômes » ont été dégustés avec grand plaisir pour parfaire l'événement. Merci à eux !

Interventions musicales

Cette année, les enfants de l'école élémentaire ont présenté leur spectacle de fin d'année le vendredi 24 juin 2022.

Dans le cadre de la préparation de ce spectacle, toutes les classes ont bénéficié de l'encadrement de Simon MERLEN, professeur à l'école de musique de Gries.

Il a enseigné aux élèves le chant à l'unisson, en canon ainsi que l'utilisation des percussions (instrumentales et corporelles).

Les élèves ont pris beaucoup de plaisir à travailler sous sa direction et ont eu hâte de se produire sur scène pour montrer le fruit de leur travail !

Course d'orientation

Les vendredis matin des mois de mai et juin, les élèves des classes de CP/CE1 bilingue et monolingue ont eu la chance de participer à un cycle de courses d'orientation. Les séances sont menées par Juliann MIOTTO qui prépare son BPJEPS en alternance dans les clubs de Basket de Weyersheim et de Gries.
Il leur propose de nombreuses activités ludiques, leur permettant d'apprendre à se repérer dans l'espace et sur un plan ou de donner des indications précises de directions pour retrouver un objet caché par son binôme. Les enfants progressent vite et prennent beaucoup de plaisir à cette nouvelle discipline.

Une journée sportive

Le 31 mars 2022, les élèves de toutes les classes de l'école ont retrouvé celles de Bischwiller, de Rohrwiller et de Herrlisheim au stade de Bischwiller pour participer à un cross.

Tous les élèves ont donné le meilleur d'eux-mêmes. L'école élémentaire de Gries a d'ailleurs fini première au classement cumulé et a gagné la coupe !

Les médaillés de l'école sont Gabriel ESSLINGER, Maeva BAMBACH-STAATH, Eléa BARBET, Loen LE FUSTEC, Yonas WEICHBRODT, Simon ESSLINGER, Léon LOEB ! Bravo à eux !

Sensibilisation aux dangers de la route

Devenir un piéton puis un cycliste prudent et autonome fait partie des objectifs pédagogiques à atteindre pour un enfant, en élémentaire.

Dans cette optique, M. BERTEVAS, chargé de mission auprès de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn, est intervenu en classe, en sensibilisant les élèves aux dangers de la rue et de la route.

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont ensuite parcouru les abords de l'école, avec leurs gilets jaunes, mettant en application les règles de sécurité : rester au maximum sur le trottoir pour se déplacer, regarder à gauche, à droite puis encore à gauche avant de traverser la chaussée, …

Les élèves de CM1 et CM2, quant à eux, se sont entraînés sur un parcours vélo : s'adapter à l'environnement, gagner en maniabilité, repérer les dangers... et tout ça, avec un casque !

Le vivre-ensemble en dessin

Dans le cadre des apprentissages d'Education Morale et Civique (EMC), tous les élèves se sont penchés sur la question

« Comment faire pour bien vivre ensemble à l'école ? »

Ce travail exécuté, chaque enfant a cherché un mot-clé illustrant le vivre-ensemble et important à ses yeux.

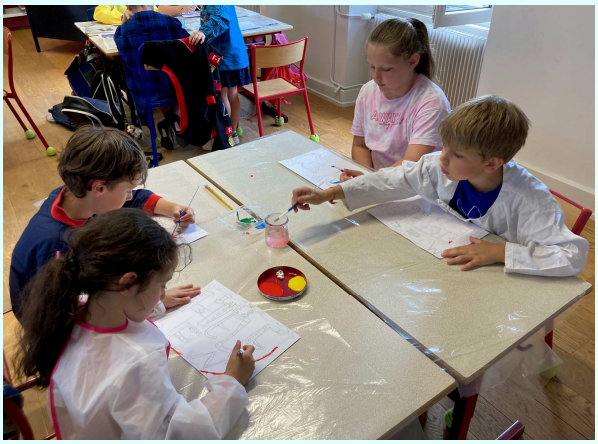

Puis, le moment est venu de représenter ce mot sous la forme d'un « graff ». Pour les accompagner dans ce projet, financé en totalité par la Commune, Eric FURST, artiste-plasticien, est intervenu dans chaque classe. Une grande banderole a été présentée lors de la fête de l'école. Elle sera installée dans l'enceinte de l'école de manière pérenne.

Les élèves ont découvert ce que sont les graffs, et comment transformer leur mot pour en obtenir un autre. Il a fallu ensuite mettre en peinture chaque mot.

Visite de l'EVNA

Pendant cette année scolaire, les élèves ont bénéficié des interventions de Laurent RIEGERT, ambassadeur de la prévention et du tri de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

En complément de ces ateliers, toutes les classes ont eu l'occasion de visiter l'usine de valorisation énergétique du SMITOM à Schweighouse-Sur-Moder.

Là-bas, les enfants ont pu découvrir les différentes étapes du traitement des déchets au sein de l'usine : l'arrivée des camions de récupération des ordures ménagères, l'incinération dans les fours, la gestion des fumées, …

Les élèves ont été, pendant cette année, particulièrement sensibilisés à la nécessité de trier les déchets et d'essayer d'en produire moins.

Vente de gâteaux

La classe de CM1/CM2 bilingue est partie en voyage scolaire à Cologne. Pour financer une partie de leur projet, les élèves, leurs parents et l'enseignant de la classe ont vendu des gâteaux et des boissons chaudes devant le supermarché SPAR.

La classe tient à remercier le magasin pour son soutien ainsi que les Griesois pour leur énorme générosité !

L'action était un franc succès.

Voyage scolaire à Cologne

La classe de CM1/CM2 bilingue s'est rendue à Cologne du 13 au 17 juin 2022 pour connaître cette jolie ville, ses édifices, sa culture et la cathédrale mondialement connue.

Après une visite guidée de la ville le jour de l'arrivée, la classe a visité le musée du chocolat, le musée du sport et des jeux olympiques le mardi.

Le mercredi, les enfants ont découvert un des grands parcs de la ville. L'après-midi, ils ont fait un jeu de piste qui les obligeait à entrer en contact avec la population.

Le jeudi, les élèves ont fait un tour sur un grand marché aux puces.

Les soirées étaient occupées par des jeux et une boum ! Les enfants ont pleinement profité de leur séjour.

Nouvelles du Périscolaire

Un début d'année mouvementé…., un bilan positif…

Après une période assez mouvementée en janvier et février 2022 avec un fonctionnement au ralenti du fait de la situation sanitaire, le périscolaire a pu profiter de moments conviviaux, tout en respectant les protocoles en vigueur.

Les sourires ont à nouveau égayé les journées…eh oui, le masque est tombé !

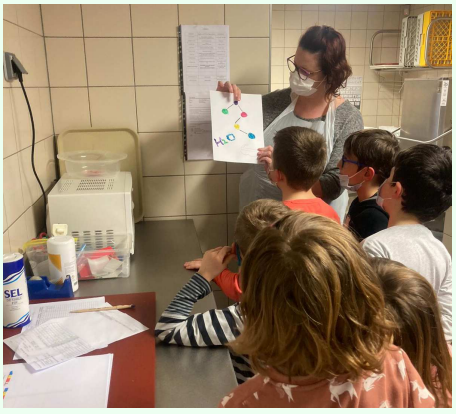

Au deuxième trimestre, les enfants ont fêté Pâques, avec une chasse aux œufs dans les locaux des deux structures (élémentaire et maternelle) en raison d'une météo peu favorable. La pluie s'était invitée. Malgré cela, petits et grands étaient ravis.

Ils ont aussi bricolé autour du thème du « livre », joué en extérieur, passé des moments festifs lors de soirées à thème comme le cirque ou lors de la soirée « jaune », et bien sûr, la fête des mamans a été soigneusement préparée.

Après 2 années d'interruption, la fête de fin d'année pourra à nouveau être organisée le 07 juillet 2022. « Elle nous tient à cœur parce que ça faisait longtemps qu'on n'a pas fait çà » comme l'ont dit certains enfants. Les parents y seront évidemment conviés.

En bref, au périscolaire, on s'amuse, on joue, on partage, on rit, on chante, et surtout, on passe de beaux moments entre copains et copines.

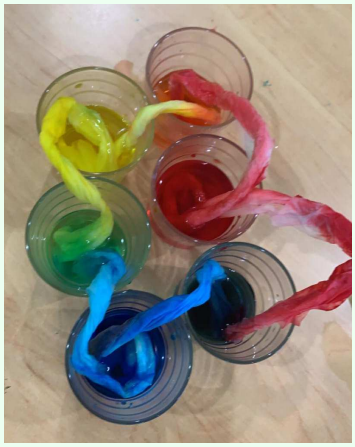

Le périscolaire s'est transformé en laboratoire scientifique grâce au professeur Poulmoutt

Durant les vacances d'hiver, les enfants ont passé des vacances studieuses en réalisant des expérimentations en tout genre.

Le professeur Poulmoutt ayant perdu la boule, les enfants ont dû l'aider tout au long de la semaine pour les expériences prévues dans son laboratoire.

Les enfants ont fait la découverte de la peinture gonflante, du bricolage avec de la mousse à raser, vu le transfert des couleurs et crée des parachutes. Ils ont participé à un grand jeu scientifique en confectionnant leur propre savon.

Ils se sont aussi baladés dans les rues du village à la recherche de lettres perdues, le tout dans la bonne humeur et avec une participation active.

Une belle semaine bien chargée mais amusante pour tous les enfants.

Activités de la bibliothèque

Pique-nique et balade contée

Le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous en cette journée du 11 juin 2022 pour le pique-nique proposé par l'équipe de la bibliothèque. C'est donc à l'ombre du bel érable se trouvant dans la cour de l'école maternelle que les convives se sont réunis, dans une ambiance conviviale à souhait.

A 15h, direction le parking de l'Espace « La Forêt », où Hélène LAMOINE, la conteuse, attendait les participants pour une balade sous le couvert des arbres, ponctuée d'arrêts à la découverte du monde magique et merveilleux des bois.
Des lutins omniprésents dans la forêt au roi, à qui avaient poussées des oreilles de cheval, en passant par les danses effectuées aux sons de la senza, du carillon et du tambour, c'est avec l'histoire du baobab dont le cœur était en or qu'a pris fin la balade.

L'Islande à vélo

Joseph et Pascale GROSS vous présenteront leur voyage à vélo à travers l'Islande.

Ce film-conférence est diffusé au profit de l'association « Osons la différence » dans laquelle œuvre le couple. Elle regroupe des personnes en situation de handicap et des personnes valides autour de projets de randonnée pour favoriser la solidarité.

La projection aura lieu le
vendredi 08 juillet 2022 à 20h
dans la salle communale 55 rue Principale à Gries.

Gratuit - Sur inscription

Ludothèque

Prochains rendez-vous pour les soirées jeux, le vendredi à partir de 19h

15 juillet 2022
19 août 2022
16 septembre 2022
21 octobre 2022

Ouverture pendant les vacances d'été

Du 11 juillet au 30 août 2022
Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h

Fermeture complète
du 1er au 15 août 2022

Réouverture aux heures habituelles
à compter du 31 août 2022

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - 62, rue Principale 67240 GRIES
03.88.72.36.72 - bibliotheque.gries@wanadoo.fr

La page des associations

Tennis-Club

Finale du tournoi et barbecue

dimanche 03 juillet 2022
à partir de 10 h

Tarifs : repas 16 € (12 € pour les - de 12 ans)
dessert 2 € (café compris)

Sur réservation au 07.70.48.79.30 - 06.03.82.88.38 ou par mail tcgries@fft.fr

Inscriptions saison 2022/2023

samedi 03 septembre 2022
de 9h à 12h

au club-house de l'Espace « La Forêt »

Société des Arboriculteurs de Gries & Environs

L'association a organisé depuis le début de l'année cinq cours de taille, toujours forts appréciés par de nombreux amateurs d'arbres fruitiers (jusqu'à 70 personnes présentes au même cours). Le premier cours de l'année a eu lieu dans le verger de Guillaume HIGELIN à Gries. La saison de taille s'est clôturée au verger pédagogique attenant à l'atelier de jus de pommes de Bietlenheim.

Les arbres du verger-école de Gries, plantés en partie par les élèves de l'école primaire, font l'objet de soins particuliers de la part de nos moniteurs. L'herbe en revanche est tondue par l'équipe communale.
Une journée de travail a été organisée récemment dans le verger attenant au foyer (rue des Champs) pour remise en état complet du sol dont l'état avait dégénéré au fil des années.

L'activité arboricole est actuellement (comme dans beaucoup d'autres domaines) en pleine mutation, afin de s'adapter aux nouvelles conditions climatiques. Les coups de gel tardifs, les chaleurs et sécheresses récurrentes, l'apparition de nouveaux ravageurs ou maladies, appellent des pratiques nouvelles et adaptées.

L'association espère pouvoir tenir sa traditionnelle exposition fruitière dans de bonnes conditions les 08 et 09 octobre prochains. Une nouvelle formule pour cette exposition est à l'étude afin de l'adapter à diverses contraintes.

Un cours de taille « en vert » avec reconnaissance d'insectes et maladies aura lieu au verger-école rue des Tulipes le

vendredi 29 juillet 2022 à 17h.

Contact : Charles GASS
Président - moniteur arboricole
03 88 72 34 59

Sapeurs-Pompiers de Gries-Kurtzenhouse

Devenez sapeurs-pompiers volontaires

Les Sapeurs-Pompiers œuvrent aux missions telles que : secours à personnes, protections des biens et de l'environnement, lutte contre l'incendie et opérations diverses.
La section recherche tout au long de l'année des personnes qui prennent librement un engagement pour se mettre au service de la population et de contribuer aux missions confiées au Service d'Incendie et de Secours (SIS).

Renseignements complémentaires auprès du chef de section de Gries-Kurtzenhouse :
Adjudant-Chef Laurent LINDER - linderlaurent@hotmail.com

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Gries-Kurtzenhouse organise une

soirée « années 80-90 »

le samedi 03 septembre 2022 à partir de 19h

à la salle polyvalente de Kurtzenhouse.

Billets en prévente : 5 € sur billetweb.fr
Sur place : 8 €
(gratuit pour les moins de 12 ans)

Petite restauration sur place

Plus d'infos au 06.85.97.72.62 ou amicale.spgrieskurtz@gmail.com

Paroisse Protestante de Gries-Kurtzenhouse

Marché aux puces

Après trois années d'absence, tous les ingrédients étaient réunis pour une édition 2022 réussie.

La Paroisse remercie les exposants, les visiteurs, les bénévoles et la Commune de Gries pour cette belle journée vécue ensemble.

Une partie des recettes (500 €) sera versée à une œuvre de soutien aux victimes de la guerre en Ukraine.

RDV à toutes et à tous
le 08 mai 2023

Visite de l'Orgue Silbermann

Le 09 mai 2022, une heure durant, 30 américains passionnés d'orgue ont fait halte à Gries pour découvrir l'orgue Silbermann de l'église protestante.

Ces passionnés d'orgues participent chaque année à un voyage en Europe sur la thématique « Orgues ».

Cette année, leur périple de deux semaines se déroulait en Alsace avec cette étape dans notre village.

Après une présentation et démonstration assurées par l'organiste Jean-Luc IFFRIG, les visiteurs d'outre-Atlantique ont pu s'exercer eux-mêmes à l'instrument classé aux monuments historiques.

En souvenir de leur passage à Gries, une dégustation de Pinot Gris (cuvée Silbermann bien sûr) et quelques bretzels leur ont été offerts.

Les visiteurs sont assurément repartis enchantés et garderont un excellent souvenir de leur passage à Gries.

Musique Municipale de Gries

Les 110 ans de la Musique Municipale dignement célébrés

Concert de gala

Le samedi 04 juin 2022, la Musique Municipale a donné son concert de gala du 110ème anniversaire dans la salle des associations à l'Espace « La Forêt ».

Cet événement exceptionnel en « hommage au jazz » a vu la participation du Jazz Band de Haguenau, en seconde partie afin de marquer le début des festivités de ce week-end anniversaire.

Après une première partie où la Musique Municipale s'est produite seule, les deux formations ont interprété ensemble une partition explosive et rythmée sur des œuvres des grands noms du jazz pour clôturer une soirée de rêve.

Sous la direction d'Olivier SAENGER, ce sont plus de 70 musiciens sur scène qui ont ravi un public venu encore plus nombreux qu'à l'accoutumée.
Il a terminé debout pour féliciter énergiquement les musiciens malgré une chaleur écrasante. Le concert s'est clos en beauté sur un bis enflammé *Mambo n° 5* de Dámaso Pérez Prado.

Le rythme plein de folie a permis aux chefs Olivier SAENGER et Hugo HERNANDEZ du Jazz Band de jouer une dernière fois avec le public à travers un jeu de répétition engageant.

Le verre de l'amitié a clôturé la soirée avant d'entamer, le lendemain, la seconde partie des festivités.

Promenade musicale et gourmande

Le dimanche 05 juin 2022, la Musique Municipale organisait sa première « promenade musicale gourmande ».

Malgré une météo capricieuse, le public était au rendez-vous à travers un parcours de 5 km en forêt, agrémenté de trois pauses musicales.

Les promeneurs ont pu aussi profiter de bouchées apéritives et déguster du vin. Un émincé alsacien-spaetzle a été servi sur le parvis de l'Espace « La Forêt », à l'arrivée.

À partir de 12 h, des concerts en plein air ont pris place sur la grande scène montée pour l'occasion et les artistes se sont succédés durant toute l'après-midi pour le plus grand plaisir des personnes présentes.

Vers 18 h, le public a pu déguster une tarte flambée et profiter d'une performance étourdissante du groupe Seven Blech Army pour clôturer ce week-end anniversaire réussi dont chacun se souviendra.

B.C.G.O. - A.S.A.

Une première saison réussie pour l'ASA

Il y a encore quelques mois, à la suite de résultats compliqués, le destin de l'ASA n'était pas aussi radieux qu'aujourd'hui.
A l'approche de la fin de sa première année d'existence, le bilan est positif ! Une 9ème place au classement de la saison régulière et une qualification en playoffs qui les a emmenés jusqu'en demi-finale.

En parallèle, le centre de formation a également sorti son épingle de jeu pour sa première année de participation au championnat Espoirs Pro B. Avec une 4ème place en championnat, les espoirs ont obtenu une qualification au Final Four.

La formation griesoise a également été distinguée en remportant les titres individuels de Coach de l'année pour Luc CLUYSEN et de meilleur meneur du Championnat de France pour Romain HOELTZEL.

Le retour de la semaine multisports

Après deux saisons marquées par le Covid et ses contraintes, en avril dernier, c'était le grand retour de la semaine multisports en partenariat avec l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn : Citoxe se met au vert !

Un dernier tour de piste pour la légendaire mascotte du BCGO avant de prendre définitivement sa retraite. Une semaine qui a suivi ce fil rouge pour la trentaine d'enfants inscrits.

Au programme, des activités sportives mais aussi de la sensibilisation à l'environnement avec, entre autres, du « Plogging » qui consiste à courir tout en ramassant les déchets aux alentours.
Les participants ont ainsi pu nettoyer les alentours de l'Espace « La Forêt ».

Prochain rendez-vous multisports aux vacances de la Toussaint 2022 !

Un nouvel arbitre au BCGO

Enfant du village et joueur au BCGO depuis 13 ans, Alexis KLECK est devenu récemment un arbitre officiel. Après avoir passé brillamment tous les examens nécessaires durant 2 ans, il a obtenu du comité départemental, le 26 mai dernier, son diplôme d'arbitre départemental.

Son objectif était de découvrir une autre vision du basket en ayant une perception différente de celle d'un joueur sur le terrain. Et c'est chose faite, puisqu'à partir de la saison prochaine, il sera désigné pour arbitrer des rencontres chaque week-end aux quatre coins du Bas-Rhin.

La future saison sportive se prépare

A l'aube de la fin de saison 2021/2022, le BCGO prépare déjà la suite. Si vous souhaitez nous rejoindre pour la nouvelle année sportive, n'hésitez pas à nous contacter :

- Enfants âgés de 4 à 7 ans (2015 à 2018) : babys@bcgo.fr
- Enfants âgés de 8 à 11 ans (2011 à 2016) : minibasket@bcgo.fr
- Enfants âgés de 12 ans et plus (à partir de 2010) : p.lazare@bcgo.fr

Informations sur le site www.bcgo.fr ou sur les réseaux sociaux du BCGO.

Informations pratiques

Chasse : le tir du sanglier autorisé, y compris la nuit

Dans le cadre de la prévention des dégâts aux cultures causés par les sangliers, l'arrêté préfectoral du 08 avril 2022 donne la possibilité aux locataires de chasse de procéder à des

tirs de nuit du sanglier

entre le 15 avril 2022 et le 1er février 2023.

Le tir de nuit est autorisé à l'affût, sur l'ensemble du département du Bas-Rhin, en dehors des bois, des forêts et des bosquets.

Il s'applique dans les conditions générales d'exercice de la chasse. Il est prévu à une distance minimale de 200 mètres des habitations. Cette distance peut être réduite en fonction de la situation locale uniquement sur accord du Maire.

A Gries, sont concernés les lots de chasse :

- n° 1 - Association « Les Amis de la Chasse et de l'Environnement »
- n° 2 - Association de Chasse Communale du Ried Nord

Jeunes lycéens étrangers Japonais, Brésiliens et Allemands recherchent une famille d'accueil

Du Japon, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI (Centre Echanges Internationaux). Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture.

Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ligia, jeune brésilienne de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2022.
Elle joue au tennis, aime la lecture, la peinture, le dessin, et le cinéma.
Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Elena, jeune allemande de 15 ans, est passionnée par la culture française.
Elle fait de l'équitation, de la voltige, joue du violon, aime la lecture, les voyages, et les jeux de société.
Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2022.
Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ryuki, jeune japonais de 17 ans, viendra en France pour 10 mois aussi.
Il a de nombreux hobbies : le football, le basket et le cinéma. Il aime peindre et dessiner.
Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : Laurence VEITMANN, responsable locale
laurenceveitmanncei@gmail.com
06.10.09.45.51

Fortes chaleurs, canicule

Santé publique France

La canicule peut avoir un impact sanitaire considérable. Il est donc primordial de bien s'en protéger. Certaines mesures doivent être mises en place surtout chez les personnes les plus à risque.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie ou à contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr - #canicule

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Feux de forêt et de végétation

Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

⇒ **Vous êtes fumeur ?**
Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. Si vous fumez dans votre voiture, soyez vigilant, les cendres incandescentes peuvent partir depuis une fenêtre ouverte.

⇒ **Vous organisez un barbecue ?**
Le bon réflexe, c'est d'être sur une terrasse chez soi plutôt qu'en pleine nature, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent s'enflammer.

⇒ **Vous bricolez en plein air ?**
Le bon réflexe c'est de travailler loin de la végétation et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse sévère.

Pour plus d'informations :
feux-foret.gouv.fr

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation

Rappel des horaires d'ouverture des déchèteries

Horaires d'été du 1er avril au 31 octobre					
	GEUDERTHEIM		GRIES		WEYERSHEIM
	Matin	Après-midi	**Matin**	**Après-midi**	
lundi				**14h - 18h**	14h - 18h
mardi	9h - 12h	14h - 18h			14h - 18h
mercredi			**9h - 12h**	**14h - 17h**	9h - 17h
jeudi				**14h - 17h**	14h - 17h
vendredi	9h - 12h	14h - 19h			14h - 19h
samedi	8h - 12h	13h - 18h	**8h - 12h**	**13h - 18h**	9h - 17h

Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars					
	GEUDERTHEIM		GRIES		WEYERSHEIM
	Matin	Après-midi	**Matin**	**Après-midi**	
lundi				**13h - 17h**	13h - 17h
mardi	10h - 12h	13h - 17h			13h - 17h
mercredi			**10h - 12h**	**14h - 17h**	10h - 17h
jeudi				**14h - 17h**	14h - 17h
vendredi	10h - 12h	13h - 17h			13h - 17h
samedi	9h - 12h	13h - 17h	**9h - 12h**	**13h - 17h**	10h - 17h

Collecte des ordures ménagères

En raison du jour férié du lundi de l'Assomption, la collecte des ordures est modifiée.

La collecte des ordures ménagères résiduelles (poubelle bleue) du lundi 15 août 2022 est **reportée au mardi 16 août 2022.**

La collecte sélective **(poubelle jaune)** du mardi 16 août 2022 est **reportée au mercredi 17 août 2022**

La collecte débutant tôt le matin, il est recommandé de sortir les bacs la veille de la collecte.

Tri sélectif : les bons reflexes

Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter dans la poubelle jaune :

- sachets, films, barquettes et objets en plastique,
- polystyrènes,
- textiles,
- verres,
- mouchoirs en papiers, sopalin,
- câble électrique.

Ces erreurs de tri, encore trop nombreuses, conduisent à un refus de levée du bac.

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont les suivants :

- lundi et mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h,
- mardi de 8h à 12h,
- jeudi de 14h à 18h,
- vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

l'occasion des fêtes de fin d'année, les services de la mairie seront 24 et 31 décembre 2021.

Les services administratifs de la mairie seront exceptionnellement fermés le
vendredi 15 juillet 2022

Attention ! Nouvelle adresse mail à la mairie : **mairie@gries.fr**

Vie économique

Vous êtes une entreprise et vous venez de vous installer à Gries,
n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour être référencée dans le prochain bulletin municipal et sur le site internet de la commune.

Par ailleurs, votre entreprise s'est vue décerner un prix ou une distinction en matière d'innovation, n'hésitez pas à faire parvenir à la mairie un article/message pour être valorisé dans un prochain bulletin municipal, si vous le souhaitez.

Anne-Lise DELAPORTE
Artiste plurielle

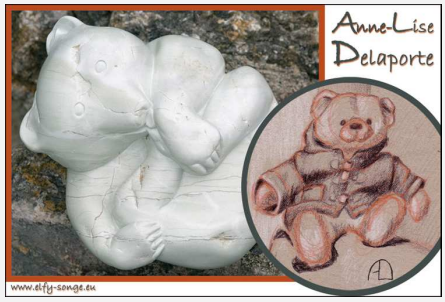

Sculptrice, dessinatrice, infographiste, muse rebelle, …

Souhaitant vous mettre sur la piste des poétiques instants suspendus, en les faisant sortir de la matière… ou répondre à vos sollicitations par l'expression de l'imaginaire…

Vos contacts sont les bienvenus !

28 rue de la Forêt 67240 GRIES
elfy@adlp.org

MA&KO

Aide à domicile et nettoyage des bâtiments

RIFF Maeva
1b rue des Chênes 67240 GRIES
07 69 23 00 27 - riffmaeva067@gmail.com

Cabinet paramédical 44 rue de Bischwiller 67240 GRIES

Yin Yoga & Ashtanga Yoga

Tous les jeudis à partir du mois de septembre 2022

de 18h à 19h
Yin Yoga

Pratique douce pour des étirements en profondeur. Au rythme lent des postures, le corps s'assouplit, le mental s'apaise.
Voyage méditatif pour cultiver acceptation et lâcher prise.

de 19h15 à 20h30
Ashtanga Yoga

Pratique athlétique pour renforcer le corps et l'esprit. Méditation active et plongeon dans la dynamique énergétique du souffle et du mouvement

Inscriptions et informations
Elise au 06.77.39.83.84
contact@elisegestalder.fr

La kinésithérapie

Le Cabinet est composé de deux masseurs kinésithérapeutes diplômés d'Etat D.E.

Mélanie DUTT-HAMMANN
Diplômée de l'IFMK de Strasbourg
Rééducation pelvi - périnéale
Rééducation lymphatique

Marie BAUMGARTEN
Diplômée de la PSO Eckartsweier
Rééducation pelvi - périnéale
Kinésithérapie du sport

Prise de rendez-vous au 09.52.02.14.14
ou par doctolib

La coach sportive

Fiona BOULLAY, préparatrice physique et coach sportive, diplômée d'un Master STAPS "Entraînement, Sport et Santé" vous propose ses services au sein du cabinet paramédical.

Quel que soit l'objectif (maintenir sa forme physique, se tonifier, perdre du poids, se préparer pour une compétition, débuter ou reprendre une activité physique, se remettre d'une blessure...), Fiona sera ravie de vous accompagner.

Séances individuelles, duo ou petits groupes adaptées selon l'âge, le niveau et les antécédents sportifs et médicaux.

Contact
Fiona au 06.47.04.91.67
Fiona.boullay@gmail.com

Les ostéopathes

Jérémie SCHEECK et **Sarah DEIS**,
ostéopathes D.O, diplômés d'une école agréée.

L'ostéopathie est une thérapie manuelle ayant une vision globale du corps.
C'est une discipline qui vise à soulager les douleurs, en redonnant de la mobilité aux tissus, organes et articulations en souffrance, voir même aux douleurs psychosomatiques.
L'ostéopathie peut soulager les maux de dos, problèmes de digestion, de sommeil, migraines et bien d'autres sphères en utilisant des manipulations, mobilisations et autres techniques douces.
Notre discipline s'applique à tous types de personnes, que ce soit du nouveau né au senior, en passant par la femme enceinte, ou encore au sportif.

Informations au 09.52.02.14.14,
doctolib ou directement au cabinet

Promouvoir le dialecte

Sej de Poet vun dim Lawe

Setz es uf wie e scheens Gedicht,
Fill's mit Lieb, Hoffnung un Glaawe,
Blick de Zükunft immer ins G'sicht.

Sej de Poet vun dim lawe :
Schriib's Zil fer Zil frej üs dir 'rüs.
Namm àn, dàss Freid un Leid reime,
Strich d'holspriche Versle nitt üs.

Sej de Poet vun dim Lawe :
Frei dich àm Frische un Neje,
Làss mànches làngsàm üsstarwe,
Erlab àndrem ufzeblieje.

Sej de Poet vun dim Lawe :
Spiel dezü d'pàssend Melodie,
Hàlt nie mit dichte un traame,
Lab von Müsik un Poesie.

Sej de Poet vun dim Lawe :
Sieh, wàs d'Nàtür dir àlles schenkt,
Geniess de Sàft vun de Rawe,
Pflick dànkbàr, wàs àn de Baam hänkt.

Sej de Poet vun dim Lawe :
B'hàlt Vertröje in àller Not,
Blii fescht, wenn d'Auwe dir traane,
Stell dich geje de ewig Dod (…)

(bas-alémanique du Nord)

Daniel STEINER
Lembach 1949

Sois le poète de ta vie

Compose-la comme une belle poésie,
Remplis-la d'amour, d'espérance et de foi,
Regarde toujours l'avenir en face.

Sois le poète de ta vie :
Ecris-la librement ligne par ligne,
Accepte que riment joie et peine,
N'efface pas les vers raboteux.

Sois le poète de ta vie :
Réjouis-toi des choses nouvelles,
Laisse lentement se faner les anciennes,
Permets à d'autres de fleurir.

Sois le poète de ta vie :
Accompagne-la de la mélodie qui convient,
N'arrête pas de composer et de rêver,
Vis de musique et de poésie.

Sois le poète de ta vie :
Vois tout ce que t'offre la nature,
Savoure le fruit de la vigne,
Cueille avec reconnaissance les fruits des arbres.

Sois le poète de ta vie :
Garde confiance dans toute détresse,
Sois fort lorsque pleurent tes yeux,
Dresse-toi contre la mort éternelle (…)

(version française de l'auteur)

Nous remercions les personnes qui nous ont fait parvenir des textes en alsacien et celles qui nous en feront parvenir pour les prochaines parutions.

Calendrier des manifestations

Date	Horaire	Manifestation	Lieu
		JUILLET	
Dimanche 03	10h	Finale du tournoi interne et barbecue	Tennis-Club Espace « La Forêt »
Vendredi 08	20h	Film-Conférence « L'Islande à vélo » Organisée par la Bibliothèque municipale	Salle communale 55 rue Principale
Mercredi 13	19h30	Soirée dansante Organisée par la Société Athlétique	Espace « La Forêt »
	20h30	Célébration de la Fête Nationale	Place de la Mairie
	23h	Spectacle pyrotechnique	Stade municipal
Vendredi 15	19h	Soirée « Jeux »	Bibliothèque municipale
Vendredi 29	17h	Cours de taille en vert avec reconnaissance d'insectes et maladies Organisé par la Société des Arboriculteurs	Verger-école Rue des Tulipes
		AOUT	
Vendredi 19	19h	Soirée « Jeux »	Bibliothèque municipale
		SEPTEMBRE	
Samedi 03	9h - 12h	Inscriptions au tennis	Tennis-Club Espace « La Forêt »
Samedi 03	19h	Soirée « Années 80 - 90 » Organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Gries-Kurtzenhouse	Salle polyvalente Kurtzenhouse
Samedi 10	9h - 12h 13h - 17h	Portes ouvertes	Ecole de musique 62 rue Principale
Vendredi 16	19h	Soirée « Jeux »	Bibliothèque municipale
Dimanche 18		Fête de la Paroisse Catholique	Espace « La Forêt »
		OCTOBRE	
Samedi 08 Dimanche 09		Exposition de fruits	Espace « La Forêt »
Vendredi 21	19h	Soirée « Jeux »	Bibliothèque municipale
Mercredi 26	19h	Spectacle « Allerhand un ohne Hand » Organisé par la Bibliothèque Municipale	Salle Communale 55 rue Principale

Le calendrier des manifestations peut également être consulté sur le site www.gries.eu

Les élèves de l'école élémentaire dans le jardin de la biodiversité

GRIES'INFOS

Papier recyclé

Directeur de la publication : Eric HOFFSTETTER
Rédaction : Equipe Communication
Impression : Impressions François
Infographie : Carine STURNY
Dépôt légal : Juin 2022
Crédits photos : Commune de Gries
Contact : mairie@gries.fr